

La Sidra

DE LA SEMAINE

50 50^{ème} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

KORA'H

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Kora'h, brigant pour lui-même la prêtrise et le poste de dirigeant de Moché, confiés par D.ieu à Aharon et Moché, est l'instigateur d'une révolte. D.ieu donne la preuve visible aux yeux de tous de la justesse de Son choix.

D.ieu ordonne qu'une Teroumah (« prélèvement ») de chaque récolte de blé, de vin et d'huile, ainsi que chaque premier-né ovin ou bovin, ainsi que d'autres présents spécifiques (24), soient remis aux Cohanim (les prêtres).

Le Baal Chem Tov enseigne qu'un Juif doit tirer une leçon de tout ce qu'il entend ou voit. On peut donc tirer une leçon du fait que cette année, le 3 Tamouz tombe le Chabbat où est lue la Paracha de Kora'h.

(Ndt : Dans cette allocution, le Rabbi fait référence à la date du 3 Tamouz lors de laquelle son beau-père, le précédent Rabbi de Loubavitch, Rabbi Yossef Its'hak, vit sa peine de mort transformée en un exil de trois ans, dans la ville de Castroma. Il allait être totalement libéré le 12 Tamouz.)

Prendre des enseignements de la Paracha de Kora'h est problématique. En surface, elle évoque la révolte de Kora'h, d'influence néfaste, et son écrasement. Cependant, en s'appuyant sur les enseignements 'hassidiques qui indiquent que tout dans le monde contient une intention bonne et positive, on comprend que l'histoire de Kora'h elle-même exprime de tels éléments.

Ils sont indiqués par Rachi, le célèbre commentateur. Il cite le Midrach qui tire un parallèle avec « un roi qui a offert un champ à un ami. Il n'a pas écrit de contrat de vente pas plus qu'il n'a apporté le contrat à des officiers pour qu'ils enregistrent officiellement la donation. Survient un autre sujet du roi qui conteste la possession du champ du premier. Conscient des préoccupations de son ami, le roi le rassure : 'Laisse-le venir et contester tes droits. S'il agit ainsi, je t'écrirai un acte de vente et le porterai aux officiers'. »

Le Midrach se livre ensuite à l'explication : « De la même façon, quand D.ieu attribua la prêtrise à Aharon, Kora'h protesta fortement. C'est pourquoi la Torah accorda à Aharon vingt-quatre dons de prêtrise et une alliance éternelle de sel, pour le rassurer. »

Bien que la prêtrise d'Aharon eût existé

Suite en page 2

Edito

3 Tamouz : d'élévation en élévation

Un Tsadik, un Juste, qui quitte ce monde n'en disparaît pas, il s'y trouve avec une intensité encore plus grande, nous enseigne le Zohar. Lorsque, en ce Chabbat, revient le 3 Tamouz, jour où le Rabbi quitta matériellement ce monde, cette phrase, immanquablement, résonne dans l'esprit et dans l'âme de chacun. De fait, cela arriva en 5754-1994 et chacun constate à quel point la présence du Rabbi semble être encore plus sensible avec les années. Par ses enseignements, par les actions croissantes qu'il suscite aux quatre coins du monde, le Rabbi continue de guider, conduire, vivifier des centaines de milliers de personnes, diverses autant par leur origine que par leur mode de vie, leurs opinions ou leur situation géographique.

Certains pourraient penser que la grandeur du 3 Tamouz se limite à ces considérations. Certes, ces idées expriment une actualité indéniable – et, en cela, elles sont essentielles. Toutefois, si cette date se contentait d'incarner cela, les années qui passent ne verraient rien se rajouter aux acquis antérieurs. On dirait alors que ce jour n'est qu'une commémoration, même importante, parmi toutes les autres. Or il représente bien autre chose et sans doute est-ce en cela qu'il révèle sa profondeur et son urgence pour chacun, car il est un jour d'élévation. Cela signifie que, lorsqu'il revient, d'année en année, il ne réapparaît pas au même niveau. Il entraîne toujours dans un degré plus haut et ce progrès est infini. C'est ainsi que le Rabbi lui-même s'élève également de degré en degré. Il ouvre un chemin toujours nouveau et chacun peut le suivre. Plus encore, il importe pour chacun de s'élever avec lui.

Le propre d'une voie qui monte, c'est d'exister et d'offrir le passage. Mais il appartient à l'homme de s'y engager et d'en suivre les avancées. Cette route-là est spirituelle, c'est spirituellement qu'il faut savoir l'emprunter. C'est dire que le 3 Tamouz n'est pas qu'une journée qu'il faut marquer, c'est un moment rare qu'il faut vivre par l'action et par l'étude, par le cœur et par l'esprit. Ce jour tombe ce Chabbat, a-t-on dit, comme pour souligner qu'il est un nouveau point culminant. Parce que c'est une période nouvelle qui s'ouvre et que notre âme sait y trouver les ressources du renouveau afin que l'ombre recule pour faire place à la Lumière, celle du temps de Machi'ah.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT KORA'H

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 38
Sortie : 23h 03

Bordeaux 21.32
Grenoble 21.08
Lille 21.44
Lyon 21.14

Marseille 21.02
Montpellier 21.09
Nancy 21.21
Nantes 21.45

Nice 20.56
Rouen 21.45
Strasbourg 21.15
Toulouse 21.19

A partir du dimanche 10 juin 2018 Pose des Téléphones : 4h 18 Heure limite du Chema : 09h 48 Roch 'Hodech Tamouz : mercredi 13 et jeudi 14 juin 2018



Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

avant la révolte de Kora'h (et qu'il ait été investi par Moché Rabénou, de manière très ferme), il n'en restait pas moins que tant qu'un « acte de vente n'avait pas été écrit et apporté aux officiers pour qu'ils l'enregistrent officiellement », Aharon ne la possédait pas pleinement. C'est grâce à la révolte de Kora'h et aux dons de prêtrise qui en résultèrent que la force d'Aharon fut « signée et apportée pour qu'on l'officialise. »

La révolte de Kora'h se concentrait autour de la prêtrise. La fonction la plus importante (et également la plus fréquente) accomplie par un Cohen est la Birkat Cohanim, la bénédiction des prêtres. De tous temps et en tous lieux (et aujourd'hui encore, en exil), la Torah commande au Cohen de bénir le Peuple juif. Il s'ensuit que la force de la bénédiction est intrinsèquement liée à la nature de la prêtrise et exprime son essence.

C'est pourquoi l'on peut considérer la révolte de Kora'h comme une protestation contre la force de bénir. Par le même ressort, la force supplémentaire que reçut Aharon, après la résolution de la controverse, ajouta de l'intensité et de la force à ces bénédictions.

Les commentaires de la Torah ont offert des interprétations variées et sophistiquées à propos des bénédictions des Cohanim. Cependant, le commentaire de Rachi se concentre sur l'interprétation première du verset.

Concernant la partie « Que D.ieu te bénisse », il explique « avec de l'argent, etc. » Cela signifie que bien que les bénédictions impulsent des énergies spirituelles, leurs effets affectent également les objets matériels, y compris

l'argent.

Il interprète la conclusion de la bénédiction « et qu'il te garde » comme signifiant : « te protège des voleurs », c'est-à-dire que si les bénédictions font naître la jalousie des voleurs, on sera préservé par le bouclier protecteur de D.ieu.

Il explique de la même façon, les autres bénédictions, comme se référant aux bienfaits matériels, y compris la bénédiction la plus bénéfique : celle de la paix.

Le lien entre les bénédictions des Cohanim et les préoccupations matérielles est l'objet principal de la leçon que l'on peut tirer de la Paracha de Kora'h et contribue à apporter une nouvelle dimension aux leçons du 3 Tamouz et de Chabbat.

Avec le 3 Tamouz, il s'agit du service du Juif dans la diffusion de la Torah et des Mitsvot - ce qui était la préoccupation qui anima toute la vie de Rabbi Yossef Its'hak.

Apparemment, cela n'a pas de relation avec le comportement du Juif et ses préoccupations matérielles. Même le Chabbat qui nous enseigne que « tout ton travail est achevé » et se réfère donc aux activités matérielles du Juif, traite de ces activités dans la perspective du Chabbat.

Les bénédictions des Cohanim concernent le travail, l'argent et les autres éléments de la réalité quotidienne du Juif. Elles concernent les affaires matérielles et enseignent que même dans le domaine concret, la réussite dépend des bénédictions divines. Ce concept suscite un changement dans la manière d'aborder le monde des affaires.

On a l'habitude de résumer cette nouvelle approche par l'adage de Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi : « D.ieu donne au Peuple juif des bénédictions matérielles et les Juifs transforment le matériel en spirituel. »

Dans les bénédictions des Cohanim, le Nom de D.ieu utilisé est Hachem. Ce nom se réfère aux aspects illimités et transcendants de la Divinité. C'est pourquoi, ces bénédictions, qui émanent de ce niveau de D.ieu, sont-elles, elles-mêmes, illimitées et infinies.

De la même façon, elles doivent être prononcées de sorte que « les mots courent rapidement ». En général, pour qu'une bénédiction puisse « atteindre ce monde depuis sa source dans les royaumes spirituels, elle doit passer par différents niveaux intermédiaires. Souvent, elle est retardée, parfois même empêchée. Mais la Birkat Cohanim passe ces niveaux sans difficultés, de telle sorte que « ses mots courent rapidement ». »

Ce concept, à savoir comment la prêtrise (qui avait la force d'affecter les actes physiques) fut « écrite et apportée aux officiers pour qu'ils l'officialisent » est le thème central de la Parchat Kora'h. Il est d'une telle importance que pour le communiquer, la Providence Divine créa une situation qui devait résulter dans la rébellion de Kora'h.

Les 24 cadeaux de la prêtrise, le signe qu'elle est bel et bien officialisée, doivent être donnés avec joie, une joie que l'on doit même ressentir dans le monde matériel. De la même façon, ils apportent une bénédiction dans le monde matériel, incluant l'immense bénédiction qui est celle de la paix.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 10 JUIN – 27 SIVAN

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

• LUNDI 11 JUIN – 28 SIVAN

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Mitsva négative n° 289 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous tuer les uns les autres.

Mitsva négative 296 : Il est interdit d'accepter une rançon offerte pour l'auteur d'un homicide par négligence dans le but de le dispenser de l'exil (dans une ville de refuge). Au contraire, il doit subir l'exil dans tous les cas.

• MARDI 12 JUIN – 29 SIVAN

Mitsva positive n° 225 : Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative 295 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accepter une rançon pour celui qui a commis délibérément un meurtre. Au contraire, on doit le mettre à mort dans tous les cas.

Mitsva négative 292 : Il est interdit d'exécuter un criminel, au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement. Au contraire, il doit faire l'objet d'un procès et des témoins seront entendus par le tri-

bunal. Il faut nous contenter de faire notre déposition et laisser au tribunal le soin de juger quelle sanction il y a lieu de prononcer contre lui.

• MERCREDI 13 JUIN – 30 SIVAN

Mitsva positive n° 247 : Il s'agit du commandement qui nous enjoint de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de sauver la personne menacée sans cela.

Mitsva négative n° 293 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

Mitsva négative n° 297 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de le sauver.

Mitsva positive n° 182 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif d'échapper à ses poursuivants.

• JEUDI 14 JUIN – 1^{er} TAMOUZ

Mitsva positive n° 181 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier. ➔

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

UN PRÉNOM JUIF POUR SE SOUVENIR

Une femme de la communauté Loubavitch de Brooklyn se fit un jour arrêter par la police pour une infraction mineure au code de la route. Elle ouvrit la fenêtre de sa voiture et se mit à chercher dans son sac son permis et l'assurance : le policier la surveillait, suspicieux. Tandis qu'elle fouillait frénétiquement parmi ses papiers, le policier aperçut une photo du Rabbi dans son porte-cartes.

- Excusez-moi, Madame, demanda-t-il, priez-vous dans la synagogue de ce Rabbi ?

- Oui, répondit-elle, surprise.

- Alors dans ce cas, je ne vous dresserai pas de contravention, annonça-t-il tout en refermant son carnet. Et savez-vous pourquoi ? Parce que ce Rabbi (il pointait la photo du Rabbi qu'elle tenait maintenant devant elle) a fait un très grand miracle pour moi !

- Oh ! Dans ce cas, puisque vous ne me dressez pas de contravention, j'ai tout le temps pour écouter votre histoire !

Le policier sourit :

- C'est mon histoire préférée mais je ne l'ai jamais racontée à des Juifs, je crois bien que vous êtes la première à l'entendre ! (Les voitures klaxonnaient à l'arrière et il dut hausser le ton pour se faire entendre mais il prit tout son temps pour parler).

- Voilà ! Je faisais partie de l'escorte qui accompagnait le Rabbi une ou deux fois par semaine au cimetière Montefiore (où est enterré son beau-père, le précédent Rabbi de Loubavitch, m'a-t-on expliqué). Avec le temps, j'ai fait connaissance des jeunes gens qui suivaient le Rabbi et j'ai appris beaucoup de choses. Ce sont des gens très sympathiques, comme vous le savez probablement ; nous avons beaucoup discuté pendant que le Rabbi priait auprès du tombeau.

Un jour, j'ai remarqué que ces jeunes gens de Yechiva avaient beaucoup de choses très intéressantes à raconter et je leur demandai de quoi il s'agissait. Ils m'ont expliqué que le Rabbi avait déjà effectué de nombreux miracles mais aujourd'hui, il s'était passé quelque chose de vraiment très spécial. Je n'ai même pas demandé quoi mais je leur ai timidement demandé si le Rabbi aidait aussi les non-Juifs.

- Bien sûr, répondirent-ils ! Le Rabbi aide quiconque le lui demande. Pourquoi ? Il vous manque quelque chose ?

- Oui ! Nous sommes mariés depuis neuf ans et n'avons pas d'enfant. La semaine dernière, les médecins nous ont annoncé que nous n'avions aucune chance d'en avoir. Nous avons dépensé beaucoup d'argent dans les traitements, nous avons consulté toutes sortes de grands professeurs ; depuis cinq ou six ans, nous avons sillonné tous les États-Unis à la recherche de solutions mais ils sont unanimes ! Vous ne pouvez pas imaginer combien nous sommes malheureux. Ma femme n'arrête pas de pleurer et moi-même je suis brisé.

Alors ce jeune homme m'a conseillé : « La prochaine fois que vous escortez le Rabbi, tenez-vous devant la portière de sa voiture et, quand il en sort, demandez-lui une bénédiction ! ». C'est ce que je fis et, quand il sortit, je lui demandai respectueusement : « Excusez-moi, Rabbi, bénissez-vous seulement les Juifs ou alors aussi les non-Juifs ? ». Il m'a regardé droit dans les yeux de son regard si pénétrant, comme un bon ami et a affirmé qu'il tentait d'aider qui il pouvait. Je lui racontai alors le verdict des médecins et il me conseilla d'écrire sur un papier mon nom et celui de mon père ainsi que le nom de ma femme et de son père : il prierait pour nous ! Mes mains tremblaient tellement que je crus que je ne parviendrais pas à écrire mais j'ai réussi à tendre le papier au Rabbi. Et savez-vous la suite ? Neuf mois plus tard, ma femme a donné nais-

sance à un petit garçon ! Les médecins devenaient fous, ils ne comprenaient pas comment c'était possible mais quand je leur annonçai que c'était la bénédiction du Rabbi, ils se sont arrachés les cheveux et... Je crus que j'étais devenu la star du moment !

Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! Savez-vous comment nous avons appelé notre petit trésor ? Devinez ! Nous l'avons appelé Mendel ! Au début, ma femme n'aimait pas tellement ce nom parce que ce n'est pas américain. Mais j'ai insisté : nous l'appellerons Mendel ! Chaque fois que nous prononcerons son nom, nous nous souviendrons que, sans le Rabbi, cet enfant ne serait pas né !

Quand nos parents ont entendu ce nom, ils ont tiqué : « Avec un nom pareil, tous ses camarades de classe penseront qu'il est juif, se moqueront de lui et se conduiront mal envers lui ! Pourquoi faire souffrir cet enfant inutilement ? ».

- C'est justement ce que je veux ! répondis-je calmement mais d'un ton décidé. Quand il reviendra à la maison et se plaindra que ses camarades lui donnent toutes sortes de sobriquets ou même lui auront donné des coups à cause de son prénom juif, je lui expliquerai qu'il doit apprendre de ces élèves comment NE PAS se conduire. Ils détestent les Juifs sans raison mais toi, tu dois aimer les Juifs, tu dois les aider de toutes les manières possibles. Tu leur expliqueras que, sans ce grand Rabbi juif qui s'appelle Mendel, tu ne serais pas venu sur terre et alors, peut-être, se mettront-ils à réfléchir et à penser différemment !

Tuvia Bolton - Chabad.org
Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

La voix et les mains

Le texte de la Torah (Béréchit 27 : 22) enseigne : « La voix est celle de Jacob et les mains sont celles d'Esau ». Sachant que Jacob représente le Peuple juif et que Esau est l'ancêtre de l'empire romain, les Sages donnent à cette phrase un sens plus profond. Quand on entend la « voix de Jacob », celle de la Torah, disent-ils, alors les « mains d'Esau », sa force matérielle, n'ont aucun pouvoir. Mais, quand la voix de la Torah s'affaiblit, les mains d'Esau peuvent l'emporter.

Cette idée se concrétisa à l'époque de la destruction du Temple. C'est ce que dit le prophète Jérémie : « Pourquoi la Terre a-t-elle été perdue ? Car ils ont abandonné Ma Torah ». En notre temps, par l'étude renforcée de la Torah, nous pouvons donc annuler la cause de l'exil et ainsi amener la Délivrance.

(D'après Likoutei Si'hot, vol. III
Parachat Toledot) H.N.



The SweetHolidays

DU 29/07 AU 19/08
HOTEL PENSION COMPLETE

LA BERANGERE – LES 2 ALPES

A PROXIMITÉ DU SEMINAIRE BETH LOUBAVITCH
AVEC LA PRÉSENCE DE RAV HAIM NISENBAUM

HAUTE GASTRONOMIE – GLATT CACHER LAMEADRINE
Piscine, sauna, club enfants, buffets, conférences...

YOSSI & NEHAMA BENSOUSSAN
06 99 94 75 57

La Hala'ha DE LA SEMAINE

COUTUMES LIÉES AU JOUR DE LA HILLOULA DU RABBI – 3 TAMOUZ (CETTE ANNÉE SAMEDI 16 JUIN 2018)

Le Rabbi avait fixé un certain nombre de coutumes à respecter à l'occasion de la Hilloula du Rabbi précédent. Ce sont ces mêmes coutumes qui ont été reprises pour le 3 Tamouz. En voici quelques-unes :

- On allumera une bougie de vingt-quatre heures depuis vendredi soir 15 juin (avant l'allumage des bougies de Chabbat).
- Avant Chabbat, on allumera cinq bougies de 24h, qui resteront allumées devant l'officiant durant les prières.
- La veille, on donnera de la Tsedaka (charité), au nom de chacun des membres de sa famille, pour une institution du Rabbi.
- On consacrerait un moment dans la journée pour parler du Rabbi et de sa grande Ahavat Israël (amour du prochain) à sa famille et son entourage.
- On étudiera les chapitres de Michnayot correspondant aux lettres qui constituent le nom du Rabbi.
- On étudiera les enseignements du Rabbi.
- On rédigera la veille un « Pane », « Pidyone Néfech », une lettre de demande de bénédictions (en y précisant les prénoms et les prénoms des mères de chacun) qui sera lue sur le Ohel du Rabbi.

N° de fax du Ohel : 00 1718 723 44 44

N° de fax du Beth Loubavitch : 01 45 26 24 37

Adresse du Ohel : 226-20 Francis Lewis Blvd – Cambria Heights, New York 11411

E-mail : ohel@ohelchabad.org

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

35^È ANNÉE

JEUNESSE LUBAVITCH TOULOUSE organise

2 Centres de Vacances du 1^{er} au 20 août 2018

PARDESS HANNAH Filles 8-16 ans

à AX Les THERMES

PARDESS MAMACH Garçons 8-13 ans
à VICDESSOS

AMBIANCE JUIVE CHALEUREUSE !

Activités sportives, artistiques et culturelles

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Bons de vacances sous réserve d'acceptation - Possibilités de bourses et d'aides

Renseignements et inscriptions : 05 61 21 27 87

pardess30@gmail.com

Inscriptions avant le 15 juillet

ESHELGLATT

GLATT CACHER LAMEHADRINE

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

55 rue Petit - 75019 Paris

01 42 45 36 47

גביר

GARAGE DIRECT AUTO

Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie
- Demander Shmouel -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

LAMYCONFORT
LAMLITERIE

FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS
Jusqu'à 50% moins cher
Sur produits équivalents griffés

Matelas • Sommiers
Banquettes • Clic-clac
Lits gigognes • Lits électriques

Système d'assemblage
exclusif

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi
pour le tuto

01.47.00.73.55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHA'ATNETZ

VOTRE SECURITE **SNS** NOTRE PRIORITE

Installation / Maintenance / Dépannage

Caméra Vidéo Surveillance

Alarme Intrusion Télésurveillance

Contrôle d'accès interphonie

Serrurerie générale
Porte blindée
Coffre fort

SNSGROUPE.FR
01 80 91 59 14

A LOUER MONTREUIL
limite BAGNOLET/ROMAINVILLE

- Bureau 22 m² : 450 €HT
- Bureau 58 m² : 1100 €HT
- Bureau 152 m² : 2300 €HT
- Entrepôt 220 m² : 2200 €HT

Chauffage, électricité
et internet inclus
Prêt à l'emploi,
Idéal création d'entreprise
AUCUNE GARANTIE DEMANDEE

Contactez Michael
au 07 82 22 68 61

Pro'Embal'Jet
Grossiste emballage et hygiène

Destiné aux collectivités tels que
école /synagogues /restaurants etc...

- Hygiène
- Jetable
- Emballage
- Ouate

Z.I de la Haie Griselle
21, rue du 8 Mai 1945
94470 BOISSY ST LÉGER
contact@proembaljet.com
+33 1 43 77 07 09
www.proembaljet.com

Les Halles
d'Hautpoul

66 rue Petit
75019 Paris

Arrivage journalier de fruits
et légumes sélectionnés
par nos soins

Un large choix de produits de qualité
et en abondance

Livraison à domicile :
01 42 40 24 07



Maintien & Aide
à domicile

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00

Etude du **RAMBAM**

>>> suite de la page 2

Mitsva négative n° 309 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la gé-nisse.

Mitsva négative n° 298 : Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

Mitsva positive n° 184 : Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits similaires pour que personne n'y ou n'en tombe.

• **VENDREDI 15 JUIN - 2 TAMOUZ**

Mitsva négative n° 299: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'in-duire son prochain en erreur par un conseil

Mitsva positive n° 202: Il s'agit du commandement qui nous a été en-joint de décharger une bête qui succombe sous son fardeau, dans le champ.

Mitsva positive n° 203: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

Mitsva négative n° 270: Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.

• **SAMEDI 16 JUIN - 3 TAMOUZ**

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

ב"ה

À l'occasion du 3 tamouz,
Hiloula du Rabbi,
Les **Neché Oubnot 'Habad**
vous invitent à une conférence

Sur le thème:

CHANGER DE DIMENSION : LE LIEN AVEC LE RABBI.

Rav Binyamin Mergui

UN CHEZ SOI PARTOUT DANS LE MONDE

Témoignage par : Mme Bellâiche Laurence

Le mardi 19 juin 2018
à 20h30

Salons 'Haya Mouchka

49/51, rue Petit - 75019 Paris

Métro : Ourcq

VIDÉO • GORAL • BUFFET
PUBLIC FÉMININ



נשי ובנות חב"ד
קרית - ארצות
Neché Oubnot 'Habad - BETH LOUBAVITCH
8, rue Lamartine - Paris 9 • Tél : 01 45 26 87 60



Internat BETH RIVKAH
Confiance & Réussite

ב"ה

DANS LE CADRE EXCEPTIONNEL DU CAMPUS BETH RIVKAH,
POUR VOS FILLES DE LA 6^{ÈME} À LA TERMINALE (S, ES ET PRO)

Institution fondée par le Rabbi
il y a plus de 70 ans

Activités
extra-scolaires

Aide aux devoirs encadrée
par une éducatrice diplômée

Collège et lycée sous contrat
d'association d'Etat

Directeur présent
et soucieux de chaque élève

Renseignements & inscriptions auprès de M. Etiaou ATTAL au 06.87.51.66.27

43-51, rue Raymond Poincaré - 91330 Yerres : Infos au : 01.69.49.62.62 & sur : www.bethrivkah.fr

JOURNEES PORTES OUVERTES !

à KESHER FORMATION

Les 19 - 20 - 21 JUIN 2018

De 9H00 à 18H

Profitez de nos journées Portes Ouvertes

FORMATIONS DIPLÔMANTES ET QUALIFIANTES:
CAP PETITE ENFANCE - AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

CAP ESTHETIQUE - FORMATION ONGLERIE

Bilan d'évaluation gratuit

KESHER FORMATION: 17 RUE DU CLOS BENARD - 93300 AUBERVILLIERS



01 77 37 38 00 - www.kesher-formation.com

GRUPE SCOLAIRE CHNE-OR



LISTE DES CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL DU 10 AU 27 JUILLET 2018

• Paris 12 ^e	M. Y. Martinez	06 61 10 62 10
• Paris 13 ^e	M. H. Assouline	06 20 87 35 05
• Paris 19 ^e	M. J. Sidoroff	06 87 21 73 42
• Paris 20 ^e	Mme Sabbath	06 23 20 53 39
• Antony	M. Y. Bokobza	06 46 39 87 85
• Aubervilliers	Mme Koskas	01 43 52 48 41
• Bondy	M. M. Ben Nephtali	06 08 02 48 06
• Bonneuil	Mme Altabé	06 69 04 81 20
• Boulogne	M. M. Sojcher	06 20 44 07 63
• Bry sur Marne	M. I. Asséraf	06 20 69 24 72
• Clichy Levallois	M. L. Uzan	06 49 54 35 66
• Epinay/Seine	M. Y. Abrahami	06 11 42 15 33
• Les Lilas	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
• Montrouge	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
• Neuilly		01 47 47 78 76
• Sarcelles	M. C. Albou	06 98 76 07 00
• Villiers/Marne	M. M. Mergui	06 99 52 17 70
• Yerres	M. E. Attal	06 87 51 66 27

BETH LOUBAVITCH
depuis 50 ans de tout cœur dans la vie juive

50th ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

**Aujourd'hui, aidez-nous
à ouvrir encore plus l'accès à tous !**



Grande campagne de dons  charidy
Les 11 & 12 juin
sur charidy.com/BethLoubavitch

Avec votre soutien, nous rendons
LE MONDE MEILLEUR !



Renseignements : 01 45 26 87 60 | Reçus cerfa

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

Quelques jours, une semaine ou plus



2 séminaires d'études européens aux 2 Alpes

POUR JEUNES GENS

du Dimanche **29 juillet** au Dimanche **19 Août 2018**

Hôtel Le Panorama

Inscriptions : 01 45 26 87 60
etudiants@loubavitch.fr

POUR JEUNES FILLES

du **9 au 23 juillet 2018**

Hôtel **** - Pension complète

Inscriptions : 01 82 88 62 88
seminaireetudiantes@gmail.com

ÉGALEMENT DANS LA STATION :
Cours pour dames - Gan Israël - Epicerie Cachère
Possibilité d'hébergement pour les familles
auprès des agences locales

La Yéchiva Tom'hei Tmimim
Loubavitch – France

FÊTE SES

70
ans

elle convie ses amis et anciens élèves à sa
SOIRÉE DE GALA

MARDI 19 JUIN 2018
6 TAMOUZ 5778
A partir de 20H

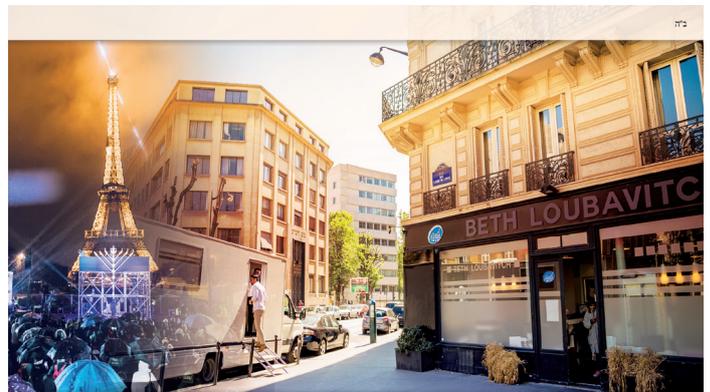
Dans le cadre prestigieux des salons
« **FACTORY 58** »
12, rue de Gutenberg - 93000 Bobigny

Votre présence et votre soutien
nous est précieux



Tél. : 01 60 46 01 31
WWW.YESHIVABRUNOY.COM

PAF :
360 €
/couple



Choisir de réduire votre IFI en favorisant l'action de BETH LOUBAVITCH, c'est affecter vous-même votre don à une institution dynamique, solidaire et authentique.

COMMENT CONTRIBUER ?

- 1 | Établir un chèque à l'ordre de FIF - FONDATION HAYA MOUCHKA à remettre ou envoyer au Beth Loubavitch 8 rue Lamartine 75009 Paris, un reçu cerfa vous sera adressé sous 48 heures ;
- 2 | Faire votre don en ligne à l'adresse hayamouchka.fondationjudaisme.org un reçu cerfa sera instantanément retourné à votre adresse mail ;
- 3 | Procéder par virement bancaire ou remise d'espèces en contactant le : 01 44 52 72 96 ou par mail : ifi2018bl@gmail.com.

Les impôts sont une obligation...
Donnez-leur une âme !

Le Beth Loubavitch a réalisé en Ile-de-France :

Le plus grand complexe scolaire d'Europe : Beth 'Haya Mouchka - Des institutions scolaires pour 2 500 élèves - 400 berceaux de crèche - 150 délégués locaux - 65 centres communautaires - 45 centres Gan Israël pour 6000 enfants - Un programme pour les ados CTEEN avec 6 000 participants - 1 250 cours hebdomadaires pour 14 000 participants - 2 séminaires d'études européennes

ainsi que :

200 000 guides à l'occasion des grandes fêtes juives - 90 000 Kits de Pourim distribués et 3 500 lectures de la Méguilla - 40 000 kits distribués pour 'Hanoucca

et aussi : éditions, visites aux malades et aux communautés isolées, aides aux familles en difficulté, clubs du 3^{ème} âge, Chabbat pleins pour étudiants et lycéens...

Pour tout renseignement concernant le versement de votre IFI, avant le 15 juin 2018, n'hésitez pas à nous contacter au 01 44 52 72 96 ou par mail ifi2018bl@gmail.com

FONDATION
HAYA MOUCHKA